

# Cercle de Silence 93<sup>e</sup>

Tours mardi 24 novembre 2015

bulletin n°26

## APRES L'EMOTION, NE PAS RENONCER

### Après les "massacres" de Paris, ne renonçons pas à notre Cercle de silence.

"Ces événements tragiques qui ont frappé notre pays nous plongent dans l'effroi et la stupeur. Ils nous posent deux redoutables questions : En quoi notre mode de vie peut-il provoquer une agression aussi barbare ? A cette première question, nous répondons volontiers par l'affirmation de notre attachement aux valeurs de la République, mais l'événement nous oblige à nous interroger sur le prix à payer pour cet attachement et à un examen de ces valeurs. Comment ce chemin de la barbarie peut-il devenir un idéal ? Cette deuxième question est encore plus redoutable

car elle instille un soupçon dans beaucoup de familles. Comment des jeunes formés dans nos écoles et nos cités peuvent-ils connaître une détresse telle que le fantasme du califat et de sa violence morale et sociale puissent représenter un idéal mobilisateur ? Nous savons que la réponse évidente des difficultés de l'intégration sociale ne suffit pas à expliquer l'adhésion d'un certain nombre au djihadisme bien qu'ils échappent apparemment à l'exclusion sociale. Que dit ce basculement sur les valeurs que nous défendons ?" (1)

### Après les "massacres" de Paris, ne renonçons pas à penser et à accueillir.

"Dans un monde marqué par la violence croissante sous toutes ses formes, monde immonde qui engendre des actes immondes, le renoncement à la pensée nous condamnerait pour le mieux à une posture de l'impuissance et pour le pire à la recherche de boucs-émissaires à sacrifier sur l'autel d'une réassurance aléatoire." (2) Ne pas renoncer à penser face à l'horreur doit être notre engagement permanent. Face à la poussée irrépressible des "réfugiés" Syriens,

qui continuent de prendre des risques insensés pour rejoindre l'Europe, et à l'exemple de ce que nous avons su faire pour les Chrétiens d'Orient, nous ne devons pas renoncer à développer notre accueil de tous les demandeurs d'asile, de tous pays, comme nous tentons de la faire depuis près de vingt ans. Malgré l'horreur de ce que nous venons de vivre à Paris, ne pas renoncer à agir pour accueillir l'étranger est notre ardente obligation.

### Ce n'est pas l'Immigration qui amène l'Insécurité mais l'insécurité qui génère l'émigration.

Depuis le 25 mars 2008, notre Cercle de silence exprime notre solidarité avec des hommes, des femmes, des enfants, de religions ou de cultures différentes, qui cherchent asile et protection sur notre terre commune. Les événements tragiques de ces

derniers jours nous montrent que ceux qui fuient et ceux qui accueillent sont désormais confrontés ensemble aux mêmes dangers.

Ce 93<sup>ème</sup> Cercle de silence de Tours portera sa réflexion sur trois points :

Qu'allons nous faire pour les réfugiés qui vont arriver et pour les migrants qui sont déjà là ?

Comment va-ton héberger, nourrir, soigner cet hiver les migrants et les sans-abri ?

Va-t-on saisir l'occasion du 1700<sup>ème</sup> anniversaire de Saint Martin, que Tours veut fêter, pour prendre conscience de la misère de ceux qui sont rejetés et prendre les mesures nécessaires pour lutter contre ses causes ?

(1) homélie du Cardinal Vingt-Trois ; Paris - 16 novembre 2015

(2) Blog de Saïd Bouamama ; 15 novembre 2015

### Les réfugiés vont arriver : et nous, et nous...

Il y avait déjà la pauvreté et l'exclusion, ici, qui gagnaient du terrain, puis la misère venue d'ailleurs et maintenant ceux qui fuient les horreurs de la guerre. Au terme d'un trimestre décoiffant, faudrait-il mettre en place une solidarité à deux ou trois vitesses ? Retour sur un été très chaud.

Au Sanitas, c'était un matin de juin comme les autres. Jusque-là. La veille au soir les salariés du 115

avaient dû répondre à une bonne soixantaine de personnes qu'ils n'avaient pas de lit à leur proposer pour la nuit. Comme d'habitude. C'était un matin comme les autres jusqu'à ce que les militants exténués de l'association Chrétiens Migrants, et quelques autres, décident d'installer sous des tentes les familles étrangères qui faisaient le siège de leur local et squattaient le hall de l'immeuble.

Et ce "campement du Sanitas" a duré tout l'été, pas toujours avec les mêmes occupants. Mais toujours comme un appel de détresse pour les uns, comme une tache honteuse pour les autres. L'initiative était évidemment destinée à provoquer une réaction des pouvoirs publics. Le maire de Tours a rappelé que c'était de la compétence de l'État. Le préfet venait d'être nommé ailleurs. Son successeur, une fois installé, n'aura pas voulu créer le fameux appel d'air tant redouté en octroyant tout de suite un hébergement. Le camp a été évacué le 31 août, et les derniers occupants ont obtenu une chambre d'hôtel, en principe très provisoire. Au détriment d'autres miséreux, qui avaient suivi les procédures et ont continué de dormir à la belle étoile ? C'est fort probable. Et c'est pourquoi l'EAO-CAD ne peut que rester circonspecte vis-à-vis d'un tel campement. Notre association est cependant allée sur place à plusieurs reprises, pour constater les besoins et les urgences éventuelles. Elle a évidemment proposé ses services et est intervenue ponctuellement. Mais si une telle initiative, en marge, a le mérite de faire parler du problème, elle peut conduire à dresser les uns contre les autres et se retourner contre leur intérêt. Il reste qu'on se retrouve évidemment sur des points essentiels avec ceux qui l'ont soutenue : il n'y a encore pas assez de places d'hébergement - d'urgence et autres - dans le département et les associations n'ont pas à faire le tri entre les déshérités...

### **Identité menacée ?**

C'est dans ce contexte qu'est intervenue l'annonce de l'arrivée de réfugiés des pays en guerre. La Touraine a déjà accueilli plusieurs dizaines d'Irakiens l'an dernier, avec l'aide de l'Ordre de Malte. La plupart, chrétiens, avaient ici de la famille, et les problèmes d'hébergement ont été vite résolus. Il va s'agir cette fois de recevoir des réfugiés de Syrie, Irak, Érythrée ou Soudan du Sud. On ne sait précisément ni quand, ni combien, une trentaine de familles étant annoncées dans un premier temps. D'autant qu'il y aura peut-être plusieurs contingents répartis par l'Union européenne, puis des regroupements familiaux pour ceux qui resteront ici. Le secrétaire général de la préfecture, coordinateur de cet accueil, indiquait que le nombre de réfugiés envoyés en Indre-et-Loire serait fonction du nombre de logements déclarés disponibles. Des logements proposés par des

communes, des associations et les organismes bailleurs - en dehors des zones concernées par la politique de la ville, pour éviter la concentration - et dont le recensement était en cours fin septembre. Ces réfugiés doivent d'abord être logés dans des centres d'hébergement. Mais sans doute pour une courte durée, car ils obtiendront très vite un titre de séjour, assure le préfet. Le financement de l'opération doit être assuré par l'Europe (6 000 euros par personne relocalisée), et l'État (1 000 euros par place d'hébergement créée), tandis que des élus se sont déclarés prêts à y contribuer (les députés Jean-Louis Beffara et Jean-Patrick Gille sur leur réserve parlementaire). Ce financement spécifique ne devrait donc pas intervenir au détriment des aides affectées aux autres populations en attente. Mais les associations comme l'EAO-CAD savent bien que pour l'accompagnement social, administratif et psychologique de ces familles, leur nourriture, leur mobilité, l'apprentissage de la langue, la scolarisation des enfants, etc., il faut mobiliser des moyens supplémentaires et sans doute de nouveaux bénévoles. La plupart y sont prêtes et une quinzaine d'entre elles se sont réunies sans attendre, à l'initiative de la Croix-Rouge, pour coordonner leur intervention. La gestion de cette séquence estivale inédite, qui a vu s'enchaîner l'épisode du Sanitas et l'annonce de l'arrivée de réfugiés, à trois mois d'une échéance politique, est ultra sensible vis-à-vis de l'opinion. Elle a le mérite de faire sauter des nondits et de clarifier les positions et les engagements. " Faut-il et peut-on accueillir encore plus de migrants, qui viennent manger le pain de nos pauvres ? ". Il le faut parce que le droit d'asile est imprescriptible, et on le peut parce que même s'ils étaient 600, ils ne représenteraient qu'un millième de la population du département. Mieux : leur arrivée peut profiter à tous, car si, en un mois, on trouve des logements disponibles, les pouvoirs publics pourront difficilement soutenir, à l'approche de l'hiver, qu'on ne peut trouver un toit pour chacun. Quant à ceux qui s'effraient - "Nous sommes envahis, nous allons perdre notre identité nationale..." - faut-il leur rappeler que l'accueil de plus malheureux est constitutif de notre identité ? C'est donc le refus d'accueillir qui porte atteinte à cette identité collective.

Jean-Paul Mercier

*Perspectives, n°294 - octobre 2015*

### **Réfugiés, migrants, sans-abri : quand on veut, on peut !**

On entend qu'avant d'aider ceux qui arrivent, il faut déjà aider ceux qui sont là, voire ceux qui sont nés ici. Ce positionnement est contraire à la dignité humaine et aux droits fondamentaux. Notre pays peut et doit tendre la main à toutes les personnes quelle que soit leur situation administrative, et ne pas les mettre en concurrence. L'accueil inconditionnel des personnes en situation de détresse, inscrit dans nos traditions nationales, interdit le tri des personnes en fonction de leur statut ou de leur nationalité. Remettre en cause ce principe serait une grave menace à notre pacte social, une entorse aux valeurs républicaines de solidarité, de fraternité. Accueillir n'est pas nouveau pour les associations qui s'emploient depuis des années à apporter des réponses aux personnes, aux familles qui fuient les conflits ou la misère, comme à ceux que notre société précarise et laisse au bord de la route. C'est surtout au manque de moyens que sont confrontées les associations pour garantir un accueil digne, offrir une perspective d'hébergement ou de logement, d'insertion voire d'intégration. Aujourd'hui, toutes les propositions faites par des citoyens, communes, pouvoirs publics prouvent que " Quand on veut, on peut ". Alors, plus que jamais, rendons durable cet élan de solidarité pour combattre toutes les formes de pauvreté d'ici ou d'ailleurs.

Marie-Paul Legras-Froment, présidente de l'EAO-CAD  
*Perspectives, n°294 - octobre 2015*

## **Hébergement d'urgence : le dispositif pour l'hiver 2015 et 2016 est-il vraiment prêt ?**

Dans la Nouvelle République du 31 octobre 2015 (*Hébergement d'urgence : le dispositif hiver est prêt*, article de Vanina LeGall), les services de l'État proclamaient qu'avec leurs sous-traitants (Croix-Rouge, Entraide ouvrière, Secours catholique, Émergence, La Barque) "tout est bien rodé pour mettre en place un dispositif efficace pour l'accueil et l'hébergement d'urgence pendant la période hivernale (du 1er novembre au 31 mars)" Le préfet Louis Le Franc relevait, lui, "qu'en dépit du fait qu'il refuse quelque 70 personnes chaque jour, faute d'hébergement à leur proposer. Le 115, plaque d'aiguillage gérée par l'Entraide ouvrière, a si bien fonctionné les années précédentes, qu'il n'y a pas eu de cas de détresse."

Chrétiens-Migrants constate que la réalité n'est pas aussi belle. Mercredi 4 novembre, deux mineurs isolés, huit femmes étrangères et trois enfants n'ont pas été logés, et depuis des mois l'association ne peut plus aider les nombreux hommes seuls qui demandent de l'aide. Depuis la situation perdure chaque soir. N'est-ce pas une détresse que de devoir coucher dehors avec ses enfants ? Cet été, pendant 2 mois et demi, quarante personnes (des familles, des femmes seules avec des enfants en bas âge, des personnes malades et handicapées) qui campaient au Sanitas, ont été laissées à l'abandon par les pouvoirs publics et leurs sous-traitants. Dispersées par la police le 31 août à l'aube, plusieurs familles n'ont jamais été relogées durablement. Certaines sont toujours soumises chaque soir aux aléas du 115.

Chrétiens-Migrants trouve aussi particulièrement indigne que la rengaine de l'appel d'air, ressassée dans

tous les "café du Commerce" de France où l'on peut trouver des xénophobes ordinaires, soit reprise dans la presse en insinuant que la majorité des appels au 115 provient de déboutés du droit d'asile, et de personnes sous le coup d'une expulsion locative, ajoutant que "plus il y de places disponibles, plus les demandes affluent". Nous pensons qu'il n'est pas bien décent de tenir de tels propos ou de claironner une telle autosatisfaction quand chacun sait qu'il manque à Tours 200 à 300 places d'hébergement d'urgence (voir détail ci-après) et que, selon la loi tous les sans-abris doivent être hébergés. Alors, pour les pauvres, les sans droits, les sans papiers et tous les sans-abri de notre ville, à l'exemple de ce qui a été possible pour accueillir les chrétiens d'Orient cette année et compte tenu du fait que ces dernières semaines des dizaines d'appartements dûment recensés ont été offerts par les communes pour l'accueil potentiel des réfugiés Syriens ; avec la Conférence des évêques de France qui encourage la communauté catholique à se mettre au service de chaque famille exilée nouvellement arrivée ou déjà présente sur le territoire en poursuivant notre engagement au service de tous les autres migrants et personnes en grande précarité comme celle ci le recommande avec le maire de Tours qui proclame pour l'ouverture de l'année Saint Martin que "nous sommes une terre d'accueil et de partage, et voulons que celle-ci soit une terre d'avenir pour les réfugiés et leurs enfants." nous affirmons qu'il est possible que personne ne couche dehors cet hiver à Tours.

### **Des chiffres et des lois pour agir :**

#### **Selon la loi, tous les sans-abris doivent être hébergés.**

Les lois sont précises, elles imposent un accueil conforme à la dignité humaine avec fourniture de logement, nourriture et soins, à toute personne en situation de détresse psychique ou sociale (sans discrimination entre Français et étrangers, en situation régulière ou non). Dans son ordonnance du 10 février 2012, le Conseil d'État a jugé qu'une carence caractérisée dans l'accomplissement de cette tâche constitue une atteinte grave et manifestation illégale à une liberté fondamentale lorsqu'elle entraîne des conséquences graves pour les personnes intéressées. L'impossibilité de se protéger des intempéries, des agressions et autres dangers notamment sanitaires inhérents à la vie dans la rue, en particulier avec des enfants, caractérise la carence de l'État et du Département qui méconnaissent systématiquement ces lois.

#### **Mais Les hébergements d'urgence sont toujours saturés.**

Si en 2014, au total, 1.081 places étaient proposées à Tours, elles sont désormais, selon les précisions fournies par la DDCS le 1er juillet 2015, passées 1.200 (pour 12 millions d'euros de budget) du fait de la prise en charge des Chrétiens d'Orient en Touraine (173 personnes) - 10.000 € la place alors que la sur-

vie est assurée par Chrétiens-Migrants pour 2.500 € et une prise en charge complète par Emmaüs 100 pour UN pour 4.000 € par personne. Prendre 30 ou 40 personnes en plus correspond à 3 à 4% du coût total, sur la base de 10.000 € la place. Est-ce vraiment impossible ? Il manque encore 200 à 300 places d'hébergements sur Tours. L'inventaire effectué en mars 2015 par Emmaüs, Le Secours Catholique et le SAMU Social de Paris, montre que les demandes d'hébergement s'élèvent pour la France à 140.000. La population d'Indre et Loire correspondant à 1 % de celle de la France, c'est 1.400 places qui sont nécessaires localement. Le 115 rejette 70 à 100 personnes quotidiennement, sans oublier ceux qui n'appellent plus, et les associations (Chrétiens-Migrants, la Croix Rouge, la maison de Saint-Martin, RESF, etc.), les paroisses et des particuliers en hébergent déjà 80, environ, chaque jour. L'association Chrétiens-Migrants estime donc que le déficit est d'au moins 200 à 300 places (si on considère que l'accueil des 173 Chrétiens d'Orient en Touraine est un effort spécifique au regard de ce qui est fait pour la France entière, soit 2500 personnes accueillies.

#### **Des milliers de logements sont disponibles**

(selon le JT de France2 des 25 septembre, 20 et 21 octobre 2015).

Alors que l'Allemagne va accueillir 800 000 réfugiés en 2015, la France en recevra, elle, 15 000 par an,

c'est à dire 30 000 en deux ans, soit 2% de 800 000 ! Dans toute la France, 129 000 logements HLM, principalement situés en zones rurales, attendent un locataire. A raison de quatre personnes par logement, il serait donc possible d'accueillir plus de 500 000 réfugiés ! Au total, un réservoir de toits disponibles bien supérieur aux seuls besoins des réfugiés. A ces HLM s'ajoutent 9 000 places dans les centres de formation de l'Afpa, des solutions dans les casernes (de l'armée et de la gendarmerie) ou les hôpitaux désaffectés, les maisons de retraite, les logements d'instituteurs ou les presbytères, sans compter les 7.000 logements offerts par les maires de France et les particuliers. Mais aussi 1000 logements familiaux, offerts par Action Logement (organisme de gestion paritaire de la participation des employeurs à l'effort de construction -PEEC) sans que soit réduite

l'action en faveur des salariés demandeurs de logement social. Par ailleurs, le plan gouvernemental, lancé en août, prévoit de recourir au système "Solibail" (dispositif garanti par l'Etat) pour 9.000 places, et aux pensions de familles et maisons-relais pour 4.000 places, ce qui permet de ramener le coût de l'hébergement de 17 € en hôtel à 6 € en appartement (près de trois fois moins cher). A Tours, 2.000 logements sont vides, dont 640 louables immédiatement. Peut-on en réquisitionner ?

Nous le disons depuis plus de dix ans, les moyens de ne laisser personne à la rue existent partout. Il faut faire bouger les choses, de toute urgence. Va-t-on attendre que l'hiver arrive et que des femmes, des enfants, meurent de froid de fatigue de faim au bord des chemins et dans notre ville ?

---

## ***Les migrants en France... et à Tours, entre accueil et rejet.***

Chaque année environ 60 000 étrangers non européens arrivent en France pour y solliciter l'asile. A ce nombre s'ajoutent les 24 000 personnes que le gouvernement s'est engagé à accueillir sur 2 ans. Mais cet effort, minime au regard des besoins de protection, ne concerne que ceux qui viennent de Syrie, d'Irak, d'Érythrée et du Soudan. On les désigne comme des "réfugiés" sans attendre les résultats des procédures d'asile. Au terme d'une instruction éclair de leur "dossier", ils obtiendront leur statut de réfugiés, le droit de travailler et les droits économiques et sociaux qui s'y attachent, conformément aux valeurs de protection des persécutés dont la France s'honore. Pour eux, tout va aller vite et finir bien. Mais pour eux seulement.

Qu'advient-il des autres, des "demandeurs d'asile" à qui ne seront épargnés ni les démarches longues de plusieurs années, ni les défaillances du système

d'accueil - avec les campements "spontanés", à Calais, à Paris..; et à Tours. Beaucoup, privés d'accompagnement social et juridique, se voient refuser le bénéfice d'une protection par la France. 70 % des demandeurs d'asile, plus encore s'ils viennent de pays que des décisions politiques arbitraires cataloguent comme pays "sûrs", sont déboutés de leur demande de protection, se voient alors privés de tout hébergement et de toute aide matérielle. Ce système injuste du "non asile" n'est qu'une fabrique de "sans papiers", expulsables à tout moment du territoire.

Face à la politique officielle qui prive les exilés "déboutés" du droit de vivre parmi nous, se dressent les citoyens qui luttent au quotidien pour maintenir dans notre pays, contre vents et marées, et en marge des manipulations médiatiques, un accueil solidaire digne et respectueux des personnes.

### **Judi 10 décembre 2015**

à 20H00, aux cinémas Studio

Chrétiens-Migrants, Cimade, LDH (Ligue des Droits de l'Homme), RESF (Réseau Éducation sans Frontières), les CEMEA et le CNP proposent une soirée de réflexions et débats sur le thème :

### ***Les migrants en France... et à Tours, entre accueil et rejet***

La photo d'un enfant de trois ans, Aylan, retrouvé mort sur une plage de Turquie, est devenue emblématique du sort fait aux réfugié-e-s. Elle a soulevé l'émotion. Mais l'émotion ne suffira pas. L'engagement du gouvernement français d'accueillir 30 700 migrants Syriens, Irakiens et Érythréens d'ici 2017, est dérisoire par rapport aux flux de populations prêtes à prendre le risque de mourir noyées, asphyxiées, ou électrocutées. Faire un "tri" selon les pays d'origine est injuste. Mettre en concurrence les migrant-e-s avec les autochtones précaires, relève d'une discrimination indigne. A Tours comme ailleurs, on peut loger les personnes qui en ont besoin, notamment dans des logements vides appartenant aux pouvoirs publics.

Le documentaire de Daniel Bouy et Nathalie Perrin, "Je veux apprendre la France" (2008) sera suivi d'un débat avec les associations présentes.

---

**contact : [cercledesilence-tours@orange.fr](mailto:cercledesilence-tours@orange.fr)**

Le cercle de silence de Tours se réunit chaque mois à l'appel de Chrétiens-Migrants, LDH 37, RESF 37, Pastorale des Migrants, CCFD-Terre Solidaire, Rencontre Entraide Protestante, ACAT, CIMADE, EELV Touraine, NPA, ATTAC, Amnesty International 37, Collectif Palestine 37, et des individus en lutte...

**Prochain Cercle de silence : mardi 29 décembre 2015**